



DUOL

Guide du Mentorat

Gagner par le Partage

SOMMAIRE

- 01** INTRODUCTION ET MISSION
- 02** LE MENTORAT, C'EST QUOI?
- 03** LES BÉNÉFICES DU PROGRAMME
- 05** LE RÔLE DU. DE LA MENTORÉ.E
- 06** LE RÔLE DU. DE LA MENTOR.E
- 07** LE RÔLE DU. DE LA COORDINATEUR.ICE
- 08** DÉROULEMENT DU MENTORAT
- 10** CADRE DU MENTORAT DUOL



INTRODUCTION

Ce guide s'adresse aux Demandeur.euse.s d'emploi ainsi qu'aux Mentor.e.s bénévoles qui participent à la mesure de Mentorat DuoL. Vous y trouverez toutes les informations utiles relatives à notre programme. Nous revenons notamment sur les objectifs du Mentorat, les rôles de chacun.e ainsi que le cadre dans lequel s'inscrit ce programme.

"Un Mentor est quelqu'un qui voit plus de talent et de capacité en vous que vous même et qui vous aide à les révéler"
Bob Proctor.

MISSION

L'Association DuoL s'est donnée pour mission de soutenir les Demandeur.euse.s d'emploi de 45 ans et plus, à réintégrer durablement le marché du travail. Pour ce faire, DuoL offre un programme de Mentorat de 6 mois en mettant en relation un.e Demandeur.se d'emploi 45+ (Mentoré.e) et un.e Mentor.e actif.ve sur le marché du travail afin d'échanger, de partager et d'apporter de nouvelles perspectives et idées.

LE MENTORAT, C'EST QUOI?

"Le Mentorat est un moyen de développement, basé sur un échange volontaire et confidentiel entre deux humains dans lequel, un.e Mentor.e investit son temps, son expertise et ses acquis au profit d'un.e Mentoré.e, facilitant et favorisant ainsi ses compétences et son développement professionnels et personnels. "



Le Mentorat est :

- Un accompagnement
- Un partage, un échange
- De l'écoute
- Des conseils
- Orienté développement



Le Mentorat n'est pas :

- Un coaching
- Unilatéral
- Directif ni hiérarchique
- Une psychanalyse
- Orienté performance



LE MENTORAT, C'EST QUOI?

"Le Mentorat est un moyen de développement, basé sur un échange volontaire et confidentiel entre deux humains dans lequel, un.e Mentor.e investit son temps, son expertise et ses acquis au profit d'un.e Mentoré.e, facilitant et favorisant ainsi ses compétences et son développement professionnels et personnels. "



Le Mentorat est :

- Un accompagnement
- Un partage, un échange
- De l'écoute
- Des conseils
- Orienté développement



Le Mentorat n'est pas :

- Un coaching
- Unilatéral
- Directif ni hiérarchique
- Une psychanalyse
- Orienté performance



QUELS SONT LES BÉNÉFICES DU PROGRAMME DUOL?

Le Mentorat DuoL est avant tout une rencontre, un échange, la découverte d'un autre parcours de vie dont chacune des deux parties ressort grandie. Au fur et à mesure du Mentorat la relation se construit et vous apporte en tant que Mentoré.e :



Un accompagnement sur mesure



Une valorisation de votre parcours professionnel



De l'écoute active



Un soutien pour cadrer et définir vos objectifs et votre direction



De nouvelles perspectives au travers de conseils avisés



Un partage de bonnes pratiques



Un soutien encourageant



Une bulle d'air généreuse

QUELS SONT LES BÉNÉFICES DU PROGRAMME DUOL?

En qualité de Mentor.e, la relation est également riche de sens. Voici les différents bienfaits que celle-ci vous procure :



Une valorisation de vos compétences



Une mise en avant de votre expertise



Un apprentissage d'écoute et d'empathie vis-à-vis des difficultés d'autrui



Une sensibilisation aux difficultés de l'employabilité des 45+



La découverte d'autres parcours et difficultés de vie



Des échanges humains créatifs et inspirants



Une expérience riche de sens et gratifiante



L'accès à notre réseau de Mentor.e.s

LE RÔLE DU MENTORÉ.E

VOTRE ENGAGEMENT EN TANT QUE DEMANDEUR.SE D'EMPLOI (MENTORÉ.E)

Votre inscription auprès de DuoL est 100% volontaire et non-contraignante. Si vous faites cette démarche c'est que vous y voyez un intérêt et que vous êtes motivé.e. Grâce à cette inscription, vous bénéficiez du programme de Mentorat et de l'accompagnement gratuit d'un.e de nos Mentor.e.s bénévoles. Nous aimons rappeler que ce Mentorat vous appartient, c'est pourquoi c'est à vous de communiquer sur vos objectifs, besoins et attentes afin d'orienter le.la Mentor.e.

Par cette inscription, vous vous engagez à participer activement et à faire preuve d'ouverture et d'initiatives tout au long du programme.

BONNES PRATIQUES



- Être volontaire, proactif.ve et motivé.e
- Vous préparer pour vos rendez-vous avec votre Mentor.e
- Communiquer vos besoins, vos attentes et vos limites
- Être ouvert.e aux feedbacks et aux nouvelles idées
- Remercier et respecter le temps investi par votre Mentor.e
- Assumer l'entière responsabilité de vos décisions
- Respecter la confidentialité des échanges
- Signaler au.à la Coordinateur.ice tout problèmes, doutes ou questionnements



- Vous inscrire sans réelle motivation
- Être brouillon, confus.e et désorganisé.e
- Manquer des rendez-vous sans prévenir
- Attendre que le.la Mentor.e vous trouve un nouvel emploi ou vous ouvre son réseau
- Chercher à régler des problèmes personnels. Votre Mentor.e n'est pas psychologue ni coach de vie.
- Tenir pour responsable le.la Mentor.e de vos décisions

LE RÔLE DU.DE LA MENTOR.E

VOTRE ENGAGEMENT EN TANT QUE MENTOR.E

En tant que Mentor.e, vous accompagnez de façon bénévole le.la Mentoré.e tout au long du programme et selon ses besoins et ses attentes. Votre rôle est de questionner, écouter, challenger les idées et conseiller le.la Mentoré.e pour l'aider à retrouver une situation professionnelle adéquate et pérenne. Vous apportez votre expertise dans la mesure de vos compétences et partagez votre réseau uniquement si vous en avez l'envie. Vous vous engagez à accompagner le.la Mentoré.e dans son cheminement mais **sans obligation de résultats**.

BONNES PRATIQUES



- Comprendre et mettre à plat le cadre, les attentes et les objectifs du.de la Mentoré.e
- Être à l'écoute des besoins et des limites
- Conseiller, questionner et challenger les différentes idées
- Soumettre des feedbacks et critiques constructives
- Encourager et féliciter
- Respecter le rythme, le contexte et les décisions du.de la Mentoré.e
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et d'engagement
- Fixer votre cadre et vos limites de manière transparente
- Respecter la confidentialité des échanges
- Signaler au.à la Coordinateur.ice tout problèmes, doutes ou questionnements



- Mener le Mentorat de manière protocolaire et directive
- Vous positionner en tant que « Sauveur.se » ou « Leader »
- Sortir du cadre professionnel
- Sortir du cadre de vos compétences, vous n'avez pas besoin de vous inventer psychologue, ce n'est pas votre rôle
- Manquer des rendez-vous sans prévenir
- Faire "à la place" du.de la Mentoré.e
- Contacter le.la conseiller.e ORP du.de la Mentoré.e

LE RÔLE DU. DE LA COORDINATEUR. ICE

Le. la Coordinateur. ice est votre point de contact tout au long du Mentorat DuoL. Lors d'un premier entretien, il. elle définit avec vous votre profil et vos motivations à rejoindre le programme. Il. elle crée ensuite les binômes et joue le rôle d'entremetteur. se et de facilitateur. ice lors de votre première rencontre avec votre Mentor. e. Le. la Coordinateur. ice en charge se tient à votre disposition tout au long du programme pour répondre à toutes questions ou problèmes. De plus, il. elle suit le Mentorat à distance et organise le point de situation et la clôture de celui-ci.



**SI LE PROGRAMME DE
MENTORAT DUOL ÉTAIT UN
TABLEAU, LE. LA
COORDINATEUR. ICE
FOURNIRAIT LA TOILE, LE. LA
MENTOR. E LES CONSEILS ET
LE. LA MENTORÉ. E EN SERAIT
L'ARTISTE !**

DÉROULEMENT DU MENTORAT

INSCRIPTION

1

L'inscription se fait sur base volontaire depuis notre site internet : www.duol.ch

ENTRETIEN PRÉALABLE

2

L'entretien préalable dure entre 30 et 45 minutes. C'est le premier échange entre vous et le.la Coordinateur.ice. L'objectif est de faire connaissance, comprendre votre parcours professionnel et vos motivations à rejoindre DuoL.

FORMATION DU BINÔME

3

La formation du binôme est un entretien d'une heure tripartite visant à vous mettre en relation avec votre Mentoré.e, généralement en présentiel dans les locaux de DuoL.

L'objectif est de faire connaissance et d'énoncer vos attentes et vos motivations. Le.la Coordinateur.ice guide l'entrevue et facilite l'échange.

À l'issue de cet entretien et avec l'accord des 2 parties, une Convention de Collaboration est signée et donne le départ officiel du Mentorat. À partir de là, votre binôme se voit à la fréquence souhaitée. DuoL recommande 2 rencontres mensuelles et privilégie le présentiel dans la mesure du possible.

DÉROULEMENT DU MENTORAT

POINT DE SITUATION

4

Le point de situation est une rencontre d'environ 15-30 minutes tripartite, qui a pour objectif de s'assurer que tout se passe bien au sein de votre binôme et que chacun.e se sente à l'aise dans son rôle.

CLÔTURE

5

La clôture est le dernier entretien du Mentorat. Il dure environ 30 minutes et a pour objectif de faire le bilan des 6 mois et de mettre un terme officiel au programme DuoL.

En tant que Mentoré.e, votre désinscription de l'ORP ou un retour à l'emploi ne met pas automatiquement fin au Mentorat. Dans ces cas, vous devez avertir votre coordinateur.ice pour discuter de la suite à donner au Mentorat.

EN CAS DE CONFLIT

Il se peut qu'un manque d'affinité ou des problèmes surgissent au cours d'un Mentorat. Si tel est le cas, vous devez en informer le.la Coordinateur.ice en charge le plus rapidement possible. Le.la Coordinateur.ice se tient à votre disposition en tout temps pour échanger afin de trouver des solutions vous permettant d'avancer dans le Mentorat. Il est également à disposition pour proposer de nouvelles pistes de réflexions lorsque vous pensez « tourner en rond » dans votre relation mentorale. Faites appel à lui.elle sans hésiter.

CADRE DU MENTORAT DUOL

RENCONTRES

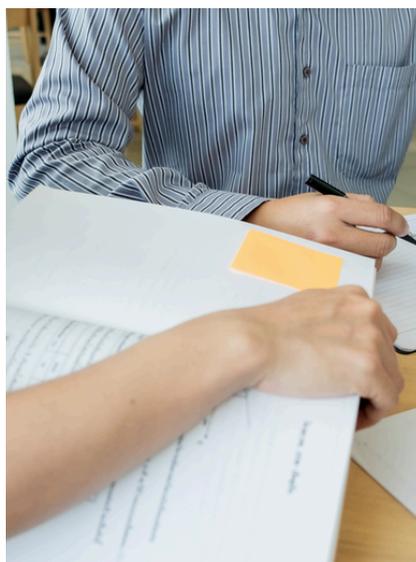
Le programme de Mentorat DuoL dure au maximum 6 mois et peut se terminer plus tôt, si besoin. Le.la Mentoré.e et le.la Mentor.e échangent lors d'entretiens réguliers. Le type et le lieu de rencontre ainsi que la fréquence des rendez-vous sont définis conjointement et acceptés par les deux parties. Les rencontres ne peuvent se faire dans les locaux de DuoL.

GRATUITÉ ET VOLONTARIAT

Le programme de Mentorat DuoL se base sur le volontariat. Le seul investissement nécessaire est de la bonne volonté. Le recours à ce programme ne peut en aucun cas faire valoir un droit ou à une rétribution quelle qu'elle soit.

ENGAGEMENT

Les deux parties s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour que le.la Mentoré.e retrouve une situation professionnelle adéquate et pérenne. Il y a une obligation de moyens mais pas de résultat.



CADRE DU MENTORAT DUOL

RESPECT

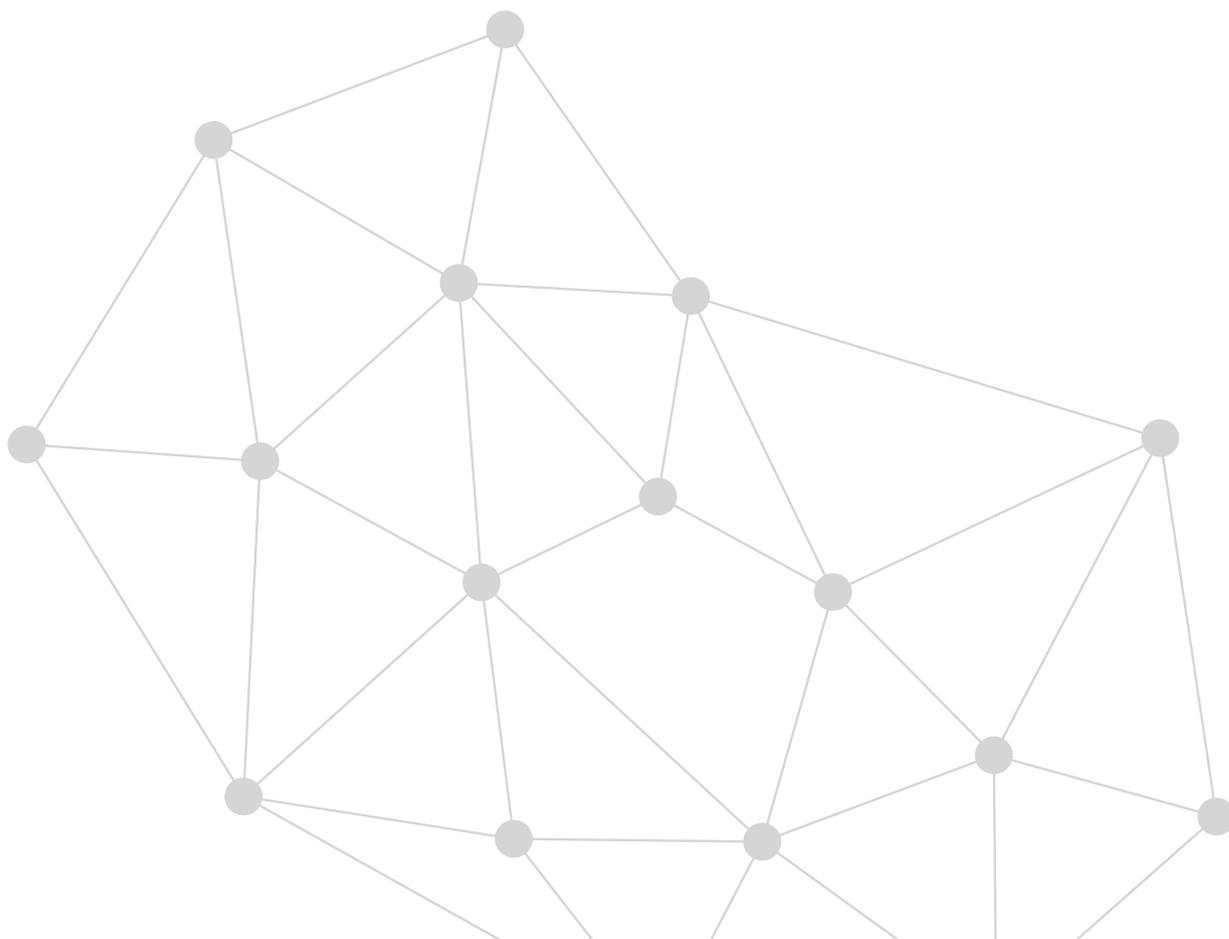
Chacune des parties tient ses engagements sur la base de la bonne foi et du respect de l'autre. Chacun.e est considéré.e avec bienveillance, dans le respect de ses valeurs et de son intégrité.

TRANSPARENCE

Les besoins, attentes et motivations des parties sont explicitement discutés et constamment réalignés afin de tendre vers une collaboration équilibrée et bénéfique pour chacun.

CONFIDENTIALITÉ

Tout ce qui est échangé durant le Mentorat est strictement confidentiel sauf accord convenu entre les parties. En fin de mesure, DuoL soumet un rapport au conseiller ORP conformément aux exigences en vigueur, tout en garantissant la confidentialité des informations traitées.





DUOL

Association DuoL
C/O Halle 18
Avenue des
Bergières 10
1004 Lausanne

info@duol.ch
www.duol.ch

Suivez-nous 